

Un autre monde est possible !

EMISSION D'ATTAC

SUR RPV

100.5 Mhz –

<https://www.radio-parolededevie.com/live-radio.php>

LES INÉGALITÉS :

domaines concernés, tendance,
statistiques,
la situation dans le pays
de St-Malo

Samedi 9 avril à 14h

-Dimanche 10 avril à 20h20

-Mardi 12 avril à 17h

Attac a publié un [rapport](#) sur la construction des inégalités et les pistes pour y mettre fin. Deux militantes d'Attac Pays malouin – Jersey mettent en parallèle les conclusions de ce rapport et la situation locale

Vous les connaissez, vous les vivez. Ne manquez pas l'émission

ÉMERAUDE CINÉMAS

En partenariat avec

ATTAC PAYS malouin-Jersey

**QUE M'EST-IL PERMIS
D'ESPERER
CINÉ DÉBAT**

**Mercredi 27 Avril
à 20h15 à
DINARD**
Cinéma du centre-ville
2, Bd. Albert 1er



« Si ma conduite fait que je sois digne du bonheur, il s'ensuit qu'il m'est permis de l'espérer, car l'idéal du souverain bien est « l'idée d'une intelligence où la volonté, moralement la plus parfaite, liée à la suprême félicité, est la cause de tout bonheur dans le monde »

Kant, Critique de la raison pure.

Dans un camp humanitaire ouvert à Paris, Porte de la Chapelle, des réfugiés sont en transit. Quelques jours à peine d'humanité dans ce centre de « premier accueil ». Là, ils se reposent de la rue où ils ont échoué à leur arrivée en France après un voyage de plusieurs mois. Souvent de plusieurs années. Mais déjà, ils doivent affronter la Préfecture et entendre la froide sentence administrative

[VOIR la bande
annonce](#)



Les 900.000€ facturés par McKinsey pour un Power Point, ça fait combien de RSA ?

Aidez-nous à maintenir la pression !

ATTAC Bulletin d'adhésion 2022

Pour rejoindre ATTAC, envoyer ce bulletin, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre d'ATTAC à :

Comité ATTAC du Pays malouin-Jersey
Maison des associations - SURCOUF
Guichet des associations
19, rue de la Chaussée
35400 SAINT MALO
Ou à :
ATTAC France
Adhésions
21 ter rue Voltaire
75011 Paris

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous le souhaitez, veuillez vous adresser à Attac France.

NOM (en capitales) :

PRENOM :

Adhésion renouvellement n° de carte :

Homme Femme Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse mèl (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2020 la somme de : € (par chèque à l'ordre d'Attac)

☑ L'adhésion comprenant la cotisation à Attac France avec ou sans l'abonnement de 12 euros à Lignes d'Attac, le journal d'Attac France. Cette tarification est proposée à titre purement indicatif. Selon votre situation économique ou familiale, vous pouvez choisir une tranche inférieure ou supérieure.

Ressources mensuelles	cotisation (avec Lignes d'Attac)	Ressources mensuelles	cotisation (avec Lignes d'Attac)
- de 0 à 450 €	13 €	- de 1 600 à 2 300 €	65 €
- de 450 à 900 €	21 €	- de 2 300 à 3 000 €	84 €
- de 900 à 1 200 €	35 €	- de 3 000 à 4 000 €	120 €
- de 1 200 à 1 600 €	48 €	- au-delà de 4 000 €	160 €

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : €
Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. Un don de 50 € vous reviendra à 17 €.

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org et par prélèvement automatique en envoyant un mail à : attacfr@attac.org ou en téléphonant au : 01 56 06 43 60

Je ne souhaite pas que le comité d'Attac de ma ville ou département soit informé de mon adhésion.

☑ Que vous cochiez cette case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association.